

# Comment concilier travail et famille?

La 1<sup>re</sup> vice-présidente de la CSQ, Jocelyne Wheelhouse, a voulu apporter une touche très personnelle à l'occasion de la Semaine québécoise des familles qui se déroulera du 14 au 20 mai 2001. Tout d'abord, elle a réuni les familles des cinq membres du Conseil exécutif de la Centrale (notre photo)... et elle nous livre ce témoignage...



Jocelyne Wheelhouse et sa fille Chantal; Louise Chabot et sa fille Stéphanie; Monique Richard et ses enfants, Marie-Eve, Mélanie et Yannick; Alain Pélissier, ses enfants François-Mathieu et Julie-Catherine, et son petit-fils Charles Étienne; Daniel Lachance et son fils Manuel.

horaires de travail irréguliers et, à l'opposé, des conditions d'emploi qui ne permettent ni flexibilité d'horaire ni semaine de travail comprimée, force est de constater que la réalité de reconnaître véritablement les responsabilités qu'entraîne l'exercice de notre rôle de parents, mérite d'être grandement améliorée. Pas étonnant que 64,8 % des femmes québécoises se disent « très favorables » à ce que l'État reconnaisse le travail du parent qui reste à la maison pour s'occuper d'enfants d'âge préscolaire (trois premières années) et lui accorde un salaire.

Comme organisation syndicale représentant une large majorité de femmes, la conciliation travail et famille a toujours été au cœur des réflexions de la Centrale. Au-delà des revendications avancées lors de nos négociations au chapitre des droits parentaux, nous sommes continuellement en recherche sur des stratégies novatrices d'aménagement du temps de travail.

Pour que la famille soit vivante et signifiante, pour que nos enfants puissent bénéficier d'une relation solide leur permettant de se développer convenablement, il faudra vraisemblablement sortir de cette vision étroite de travailleuses et travailleurs sans responsabilités autres que le travail.

Du 14 au 20 mai, se tiendra la Semaine québécoise des familles, sous le thème « De la place pour la famille, j'en fais ». Ce temps devrait nous amener à réfléchir sur ce pilier social fondamental qu'est la famille.

Quant à moi, mes nouvelles responsabilités politiques m'ont amenée à m'éloigner de ma fille Chantal, atteinte, depuis sa naissance, de paralysie cérébrale. À chaque contact téléphonique, elle a trouvé une formule qui résume bien qu'être parent, ça se mérite : « Jojo! Encore parent? »

**Jocelyne Wheelhouse**  
1<sup>re</sup> vice-présidente, CSQ

**F**amille traditionnelle, famille reconstituée, famille monoparentale, famille d'accueil, j'ai souvenance d'avoir, comme enseignante, fait remplir un formulaire à un groupe d'élèves où ils avaient à donner des renseignements concernant leur famille (qui s'occupait d'eux?).

Malgré la multitude de choix proposés, trois d'entre eux ne s'y retrouvaient

pas. Une demeurait chez ses grands-parents, l'autre habitait avec l'ex-ami de sa mère et le dernier se voyait payer une pension de ses deux parents pour qu'il habite seul à loyer. Inutile d'en rajouter, être parent dans la tourmente de la vie moderne est devenu une véritable course à obstacles.

Entre l'éclatement du travail qui oblige hommes et femmes à jongler avec des

# De la place pour la famille... j'en fais



Le comédien Marcel Leboeuf apportera une touche très dynamique à l'édition 2001 de la Semaine québécoise des familles, qui se déroulera du 14 au 20 mai 2001. Père d'une adolescente, elle-même comédienne (dans *Virginie*), Marcel Leboeuf est un homme capable de faire de la place à la famille dans une vie tourbillonnante.

Parmi les types d'activités suggérées au cours de cette semaine, se retrouve « le défi scolaire » où les élèves, après un petit devoir à faire en famille, sont invités à trouver en classe des exemples illustrant comment on fait ou on pourrait faire de la place à la famille dans notre environnement.

Les classes participantes ou groupes (au secondaire) n'ont qu'à faire parvenir, par courriel ou télécopieur, les cinq meilleurs exemples qu'ils retiennent collectivement pour participer. Il faudra rapidement s'inscrire dans le site Internet de la Semaine québécoise des familles <http://pages.infinit.net/sqf>

La thème de cette semaine, « De la place pour la famille... j'en fais » s'inscrit directement dans le grand questionnement sociétal portant sur la conciliation travail/famille. Le Québec se retrouve dans une période de « changement de garde » et cela se manifeste dans toutes les sphères de la société.

Le 2 avril dernier, le Conseil du statut de la femme, en collaboration avec le Conseil québécois de la famille et de l'enfance et le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, lançait la création d'un prix d'excellence appelé ISO-Familles auprès des entreprises québécoises.

Par ce geste, le Conseil du statut de la femme a voulu rappeler que la conciliation travail/famille sera l'un des défis majeurs des entreprises au cours des prochaines années. Honorer ainsi les entreprises qui,

par leurs mesures de conciliation, contribuent à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes, permettra de mettre en évidence qu'il est possible, aujourd'hui, de faire rimer productivité avec humanité.

Pour sa part, le Conseil de la famille et de l'enfance déposera sous peu une importante

Pour participer au défi scolaire de la Semaine québécoise des familles, inscrivez-vous par Internet : <http://pages.infinit.net/sqf>



étude sur le sujet. La conciliation travail/famille fera également l'objet d'un colloque à l'automne 2001.

Quant à nous, de la CSQ, de nombreuses occasions nous ont permis de placer la famille au cœur de nos représentations. Nous l'avons fait, entre autres, par notre mémoire sur l'assurance emploi dans

lequel nous avons demandé au gouvernement fédéral de réduire le nombre d'heures travaillées pour faciliter l'admissibilité aux prestations de maternité et aux prestations parentales. Nous avons, de plus, demandé que le retrait préventif soit considéré comme étant une période assurable au même titre qu'une période d'absence pour cause de maladie ou d'invalidité.

Auprès de la ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, Nicole Léger, nous avons signifié notre profond désaccord devant l'introduction d'une disposition au projet de loi 140 sur l'assurance parentale, obligeant une travailleuse enceinte et bénéficiant d'un retrait préventif en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, à passer sous le couvert de l'éventuel régime d'assurance parentale quatre semaines avant la date prévue de son accouchement.

Si la travailleuse enceinte se retrouve en retrait préventif, nous ne permettrons sûrement pas qu'elle soit pénalisée en la privant du droit de choisir le moment où elle souhaite prendre son congé.

Pour conclure, concilier le travail et la famille est un défi plus actuel que jamais, surtout dans une société qui a tendance à ne voir dans l'individu que sa stricte dimension « ressource humaine ».

Jocelyne Wheelhouse  
1<sup>re</sup> vice-présidente, CSQ